

Avis du Conseil Départemental
Direction des Routes

Mardi 16 avril 2019
Jean François Gaglione
A M Mazuy

Bonjour,
Compte tenu du fait que la route se situe au-dessus du champ de panneaux solaire et pour se prémunir du risque d'éblouissement des conducteurs circulant sur la rd 569, il sera nécessaire d'implanter une haie sur la parcelle privée, dont l'entretien sera assuré par le gestionnaire de la centrale photovoltaïque. La haie devra masquer la vue sur les panneaux solaires depuis la Route Départementale.

Cordialement

Jean-françois Gaglione
Conseil Départemental des Bouches du Rhône
Direction des Routes et des ports
Arrondissement de Marseille-étang de Berre
Service Entretien et Exploitation des Routes
Route de Saint Pierre
BP60249
13698 MARTIGUES CEDEX
Tel 04 13 31 95 04
Fax 04 13 31 94 98

De : WOLGENSINGER Thierry
Envoyé : vendredi 5 avril 2019 17:36
À : ROUX Jean-Luc
Cc : GAGLIONE Jean-Francois
Objet : RE:Centrale photovoltaïque à Sénas

J ai rencontré Mr MAZUY sur site.
Effectivement on a sur environ 50ml un abaissement du talus situé en limite du domaine public et avant la grande courbe à gauche une quasi disparition de ce talus sur une centaine de mètres.
Donc depuis la route et dans ces zones, on a une parfaite vision sur le futur champ de panneaux !
Je te joins copie d'un courriel adressé par le concepteur du projet a Mazuy dans lequel il affirme qu'il n'y a pas de soucis mais peu clair. Il est étonnant que ces panneaux n'éblouissent pas,
Mazuy souhaite connaitre notre position avant le 24/04 , date de clôture de l'enquête.

Thierry WOLGENSINGER
Adjoint au Chef du Service
Exploitation et entretien de la Route
Arrondissement de l'Etang de Berre
Route de St Pierre - BP 60249
13698 MARTIGUES Cedex
04 13 31 95 25

De : mazuy [mailto:georges.mazuy@wanadoo.fr]
Envoyé : mercredi 3 avril 2019 15:10
À : ROUX Jean-Luc
Objet : Centrale photovoltaïque à Sénas

Bonjour,

Comme je vous l'ai indiqué par téléphone, Je suis commissaire enquêteur chargé par le tribunal administratif de Marseille d'une enquête sur le permis de construire d'une centrale photovoltaïque à Sénas.

Ce projet est situé dans une carrière en fin d'exploitation en bordure de la route départementale 569 entre Eyguières et Orgon.

Je me suis aperçu, en étudiant la dossier, que votre service n'avait pas été consulté, et je m'inquiète des risques d'éblouissement des usagers de la route.

Ceci est d'autant plus étonnant que les service de l'aviation (civil et militaire) avaient été consultés concernant les risques d'éblouissement.

J'attends l'appel téléphonique de M. Volgasinger (?) pour le rencontrer sur place.

Le dossier peut être consulté avec le lien ci-dessous

Bien cordialement

Georges Mazuy

0490260136

<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Senas>